

LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET « THÉORIES SPONTANÉES »

Par Jean Blairon

Dans le séminaire qu'il a consacré à la rupture symbolique opérée par le peintre Manet, rupture qui a profondément modifié nos conceptions de l'activité artistique, Pierre Bourdieu nous met en garde contre les « théories spontanées » qui font en fait écran à notre compréhension du monde social :

« Un préalable [de l'analyse du monde social] doit être l'analyse des instruments d'analyse, des théories spontanées, des théories populaires que nous mettons en œuvre pour analyser le monde social, et qui sont le produit, en général non analysé, du monde social qu'elles prétendent analyser. »

Pierre Bourdieu parle bien en « nous » et pose donc que chacun peut être traversé de théories non analysées qu'il peut, à son corps défendant le plus souvent, utiliser pour analyser le monde social.

Bourdieu parle aussi en l'occurrence de « théories » et non seulement de stéréotypes ou de lieux communs : on peut considérer que ceux-ci sont le produit cristallisé de ces théories spontanées (donc le produit du produit) ; la critique des stéréotypes serait donc fort incomplète, voire biaisée si elle ne se donnait pas les moyens d'identifier les « théories » dont elle constitue en quelque sorte la concrétion.

C'est donc à un travail intense de réflexivité qu'il convient de s'atteler si l'on veut, par exemple, « lutter contre la pauvreté » en évitant de le faire à partir de théories insuffisamment analysées ou repérées comme telles.

Il en va d'ailleurs ainsi, en premier lieu, du terme « pauvres » lui-même.

Ce terme peut être par exemple une qualification de statisticiens, être le résultat d'un travail de **classement qui classe aussi ceux qui l'utilisent**, comme n'a cessé de le rappeler Pierre Bourdieu¹.

Si nous vivons les rapports sociaux avec ce « produit » en tête, nous pouvons implicitement assimiler la pauvreté à un état, à une position sur une échelle, position dont se distinguent le plus souvent ceux qui la construisent ou l'adoptent. Mais cette utilisation **consacre** aussi la réalité qu'elle prétend décrire, elle l'institue comme un **état** distinct (par exemple d'une médiane dont cet état s'écarte).

Ce travail agissant de distinction peut aussi **se réaliser** de façon angoissée ou dramatique : nous pensons à ces travailleurs sociaux de première ligne dont le salaire insuffisant peut les conduire à une sorte de rejet des usagers qui les sollicitent (« je dois m'en occuper alors que je n'ai pas beaucoup plus de moyens qu'eux (et que je ne suis pas comme eux !) »).

Il n'est pas possible de déconstruire ces prises de positions sans changer de point de vue – c'est-à-dire sans abandonner l'usage du prime produit (« les pauvres ») qui conduit à s'aveugler de la sorte sur la réalité sociale.

Pour notre part, nous suivons Robert Castel qui invite à réfléchir non plus en termes d'états, mais de **processus**. En les qualifiant de processus de « désaffiliation », Castel met l'accent sur la responsabilité de la collectivité, qui est supposée construire les conditions d'existence et les conditions de ces conditions, qui

1 P. Bourdieu, *Cours de sociologie générale, volume 1, Cours au Collège de France 1981-1983*, Paris, Raisons d'agir, 2015.

permettraient à la société d'être la « société de semblables » qu'elle prétend être.

Castel met en avant deux processus :

- un processus de dégradation sur ce qu'il appelle l'axe de l'intégration (entendons : une dégradation des ressources produites par le travail ou liées au droit au travail, par exemple l'assurance contre les accidents de la vie, qui peut être redevenue absente aujourd'hui dans tous les cas de privation de droits à des revenus de remplacement) ;
- et un processus de dégradation sur l'axe dit de l'insertion (entendons : l'existence ou non de supports socio-familiaux de solidarité ; à l'extrême de cette dégradation, nous trouvons l'isolement ou la stigmatisation).

Les nombreuses recherches qualitatives que nous avons pu mener montrent comment se produisent des situations où **l'une de ces dégradations peut suffire à entraîner l'autre**. En d'autres termes, non seulement ces processus peuvent cumuler leurs effets (Castel parle de « scores négatifs sur les deux axes, entraînant une désaffiliation »), mais chacun des deux peut produire une dégradation de l'autre.

Par exemple, une privation telle de ressources que la personne est contrainte de se priver d'un accès à l'énergie la précipite dans un isolement social² ; ou alors, cette personne dont l'enfant, sur-doué par ailleurs, est renvoyé de la garderie ; mère assumant seule l'éducation de ses enfants, isolée socialement, elle est contrainte de démissionner de son travail pour s'occuper de son enfant – et perd en conséquence ses droits sociaux³.

Ces deux exemples ne sont malheureusement pas exceptionnels et il faut regretter que les manières dont les dégradations se produisent en cascade soient des plus variées... Lutter contre la désaffiliation impose donc de **s'opposer à ces catégories de dégradations dans toute leur variété** et notamment en gardant une **politique** d'assistance, qui peut empêcher ou à tout le moins colmater la dégradation sur l'axe de l'intégration. De même, il paraît contre-productif de croire qu'une politique de formation « à l'emploi » est à soi seule suffisante pour inverser des processus de désaffiliation.

Les situations de désaffiliation (de cumul de dégradations, donc), pour répandues qu'elles soient, malheureusement, sont de plus en plus « prises en charge » par des théories spontanées comme « le piège de l'assistanat » ou « la recherche d'un profit illégitime ».

Pour certains en effet, l'existence d'une aide garantie par un droit (celui de mener une vie digne, droit garanti par la Constitution) plongerait les personnes qui « bénéficient » d'une telle assistance dans une relation d'**assistanat** – ce qui n'est pas la même chose. Le pas est de plus en plus vite franchi vers un soupçon de « fraude », basé sur une autre échelle « spontanée », qui tend à réserver le civisme et la vertu aux positions sociales supérieures. Pour celles-là, la contrainte serait contre-productive (il faut leur faire confiance, par exemple au niveau de l'éthique des affaires⁴) dans la mesure où, spontanément, dit-on, elles se mobilisent pour produire la richesse dont tous bénéficient⁵.

Ce « socle » « théorique » repose lui-même sur un socle des plus répandu : c'est l'économie qui produit la

2 Recherche menée pour le Gouvernement wallon avec le RWADE et le RWLP : « Précarité énergétique et restriction du sens de la vie - Quels dispositifs d'action ? », novembre 2016.

3 J. Blairon et C. Mahy (dir.), « Comment l'école a raté avec nous et comment nous n'avons pas réussi avec elle », *Intermag.be*, 2015, www.intermag.be/539.

4 Cf. J. Blairon, « « En haut et en bas », emprise de l'Etat et positions sociales », *Intermag.be*, 2012, www.intermag.be/334.

5 C'est la fameuse théorie du « ruissellement », démentie scientifiquement, mais qui continue à inspirer les politiques sociales et économiques. Voir notamment ces propos de J. Stiglitz : « Ces économistes « du libre marché » ont aussi le sentiment que les marchés laissés à eux-mêmes, sans interférence de l'Etat, sont efficaces, et que le meilleur moyen d'aider les pauvres consiste à laisser se produire, tout simplement, la croissance économique : d'une façon ou d'une autre, ses bienfaits ruisselleront jusqu'en bas de l'échelle sociale et toucheront les pauvres. » cf. J. Blairon, « Les questions posées par les élections américaines aux gauches européennes et à la gauche belge en particulier », *Intermag.be*, 2016, www.intermag.be/578.

société (et donc ce sont les acteurs économiques dominants qui en sont le ciment ; ceux qui n'en sont pas sont une charge ou un handicap pour la croissance). Il reste à habiller le tout de reproches moraux pour que cet enchâssement de « théories spontanées » fonctionne : complaisance, manque d'activation, etc.

Pour améliorer sa force, comme nous l'apprend la théorie du bouc émissaire, on peut même désigner un groupe stigmatisé par excellence que tous pourront fantasmer comme une menace pour le corps social ; celui-ci pourra se vivre erronément comme uni dans la résistance face au « danger » : les réfugiés constituent pour le moment ce groupe stigmatisé idéal, avec un Théo Francken auto-érigé en dernier rempart de l'Occident, si ce n'est, par un dernier tour de passe-passe, ...de la sécurité sociale et de la solidarité⁶ !

Par un formidable raccourci, la lutte contre la pauvreté est ainsi « retournée » en lutte contre la fraude sociale ; le travail social, en contrôle pour diminuer drastiquement le nombre des « ayant droit ».

Si la politique de Théo Francken et de son gouvernement envers les réfugiés et les migrants suscite une opposition critique, il convient, pour en prendre la mesure, de ne pas les découpler de la politique de Zuhale Demir en matière de lutte contre la pauvreté.

La polémique qui a opposé en octobre 2017 la Secrétaire d'Etat N-Va à deux chercheurs universitaires, Ides Nicaise et Jan Vrancken, est en effet révélatrice⁷. Dans un rapport de recherche, les deux professeurs ont déclaré ceci : « A y regarder de plus près, la récente politique du marché du travail semble davantage lutter contre les personnes pauvres que combattre la pauvreté en tant que telle. ». Leur qualité de scientifiques a dès lors été mise en cause par Madame Demir ; c'est là qu'on voit le poids politique des « théories spontanées », mais surtout qu'on peut percevoir qu'elles peuvent s'articuler entre elles pour ne pas mener ou mal mener une lutte contre la pauvreté, voire pour inspirer des scénarios contre-productifs qui **produisent plus de désaffiliation** (comme la création d'emplois précaires qui peuvent compromettre une situation sur l'axe de l'insertion).

Contre-productifs pour les personnes qui subissent la désaffiliation, mais pas contre-productifs pour tout le monde : si l'on cumulait les sommes **générées** par les personnes qui ne survivent aux processus de désaffiliation qui les frappent (dont le symbole est le statut de co-habitant et ses conséquences financières) que par des mécanismes d'auto-privation ou d'acceptation de la privation de droits, on aboutirait à des montants astronomiques... dont profitent tous les autres.

En toute logique, on arriverait à la conclusion que ces personnes, au prix exorbitant du saccage de leur existence et de leur statut de « semblable s », contribuent proportionnellement bien plus que quiconque à l'effort collectif (sans toutefois en avoir de retour).

La déconstruction des enchâssements des **théories spontanées qui font les politiques** exige un travail articulé d'une tout autre envergure, mais aussi d'une tout autre nature que la critique des stéréotypes concernant les personnes et véhiculés par des personnes. L'étude de ce qui leur permet de trouver dans le corps social une résonance majoritaire doit faire partie de ce chantier⁸.

La question du soi-disant « individualisme profiteur » des « pauvres » se réécrit en bonne méthode comme suit : est-ce que les personnes soumises à des processus de dégradation cumulables en termes d'intégration et d'insertion (de ressources et de liens) font preuve, en conséquence, de manque de solidarité, de sens civique et de conscience politique (c'est ainsi qu'on peut ne pas hésiter à requalifier cet « égoïsme » des supposés « fraudeurs sociaux ») ?

6 Cf. P. Mahoux et J. Blairon, « Théo Francken, l'impitoyable...révéléateur », *Intermag.be*, 2017, www.intermag.be/613. Les auteurs mettent notamment en perspective cette déclaration du Secrétaire d'état : « sans une sécurité sévère, pas de douce sécurité sociale ».

7 Cf. www.rtf.be/info/article/detail_zuhale-demir-et-la-pauvrete-une-communication-trumpienne-joyce-azar?id=9739528.

8 Cf. par exemple le travail de J. Fastrès sur la médiatisation de la pauvreté, « Toujours plus vers une politique de la pitié ? », *Intermag.be*, 2018, www.intermag.be/624.

De nombreuses recherches que nous avons pu mener montrent que le sens du contre-don (du don en retour), que l'exercice de la solidarité sont loin d'être absents de ces situations. Nous évoquerons ainsi, à titre d'exemples emblématiques, Océane, jeune fille de 18 ans vivant à la rue qui partage les connaissances qu'elle a pu glaner pour survivre, ainsi que l'argent qu'elle a pu gagner dans un travail en dehors du circuit formel⁹ ; Jacques qui, ayant dû « prendre son autonomie », a pu bénéficier d'un réseau de soutien (« ses potes », qu'il qualifie d'ailleurs d'institution) et propose à l'éducateur qui l'a aidé de « parrainer » à son tour des jeunes qui doivent traverser ce qu'il a vécu¹⁰ ; Augusta et son mari qui ont « atterri » dans un équipement touristique où ils finissent par vivre de manière permanente, et qui décident de ne pas réclamer une allocation d'invalidité « parce qu'il faut en laisser pour les autres »¹¹...

Ces exemples ne nous conduisent pas à dire que la vertu se concentre dans les situations où les dégradations se cumulent ; ils nous conduisent à affirmer qu'elle est loin d'en être absente, dans la mesure où ces personnes ne se définissent pas d'office comme des victimes, cantonnées dans la réception d'aides : la plupart du temps, ces personnes et ces groupes cherchent, comme nous tous, imaginons-nous, à être les sujets de leur existence, à tenter d'agir en conséquence – ce qui conduit toujours à tenter de prendre, peu ou prou, le point de vue de l'universel.

Peut-être faut-il accepter par contre l'idée que cette définition de soi comme sujet agissant est moins répandue chez ceux pour qui « les ordres sont les ordres », fussent-ils des ordres qui vont à rebours des missions d'aide qu'ils sont censés remplir ou chez ceux qui, désaffiliés par le haut, comme dit Robert Castel, croient que leur succès n'est dû qu'à leurs mérites et rechignent à contribuer à toute solidarité, par exemple en éludant l'impôt.

Mais le succès relatif du « scénario spontané » que nous essayons de reconstituer ne tient pas qu'à cette sorte de projection et de déni. Il tient à une cohérence d'ensemble qui lui donne sa force.

Loïc Wacquant a en effet proposé une lecture des évolutions du gouvernement de nos sociétés qui éclaire le succès de scénario conceptuel d'un jour nouveau¹².

Les Etats européens tendent à réduire l'aide sociale à l'obligation d'accepter des emplois peu qualifiés, sans sécurité, voire désocialisés (rupteurs de relations sociales, par exemple à cause d'une flexibilité excessive) ; ces politiques postulent chez ceux qui subissent les violences du marché du travail un « affaissement moral » (il faut donc les « activer ») et les obligent à prouver de manière récurrente (et souvent violente symboliquement) qu'il n'en est rien (par exemple en apportant la preuve permanente qu'ils cherchent un emploi inexistant).

Cet « affaissement » supposé est relié à la stigmatisation de groupes repoussoirs (demandeurs d'asile, mendiants, prostituées...) qui sont supposés menacer la sécurité des honnêtes citoyens par des incivilités permanentes qui augurent de la chute de la société tout entière dans un chaos généralisé. La stigmatisation est des plus contagieuse, nous le savons, et elle conduit ceux qui profitent de l'ordre social à se penser, eux, comme victimes potentielles d'une insécurité grandissante : un Etat qui peine à rester social se double ainsi d'un Etat pénal, réellement et symboliquement.

Tel est le cadre réel de l'« individualisme profiteur » que ce type de scénario conceptuel prête trop souvent à ceux qu'il paraît aux dominants préférable de qualifier de « pauvres » plutôt que de lire leur situation comme le produit de processus de dégradations dans lesquels ils sont partie.

9 J. Blairon et C. Mahy (dir.), *Politiques sociales et violence symbolique*, Louvain-la-Neuve, Academia, août 2017.

10 RTA et RWLP, *Logement et autonomie des jeunes dans le secteur de l'aide à la jeunesse*, novembre 2017.

11 RTA et RWLP, *Enquêtes auprès des personnes résidant dans les équipements à vocation touristique*, (Plan Habitat permanent), IWEPS, octobre 2014, www.iweps.be/publication/enquetes-aupres-personnes-residant-equipements-a-vocation-touristique-plan-habitat-permanent.

12 L. Wacquant, *Punir les pauvres, le nouveau gouvernement de l'insécurité sociale*, Marseille, Agone, 2004.

Quant au manque de conscience politique, croit-on réellement que ce que Pierre Bourdieu appelle la « démission de l'Etat » échappe à ceux qui la subissent ?

Cette interview de Lizzie atteste clairement du contraire :

« J'ai fait appel au scandale pendant très longtemps même à l'école tout ça, c'est honteux, je suis mineure, j'ai 17 ans et demi, on m'aide pas, comme si on me rejetait, comme si on me disait, débrouille-toi, va trouver de l'aide ailleurs. Je me disais : « Merde, c'est de la non-assistance à des personnes en danger », je sais pas. J'étais jeune et une fille en plus. J'ai fait toute la Belgique pour trouver un endroit où dormir, j'ai été à l'accueil, à Bruxelles. Maison d'accueil, je devrais pas y être, parce que c'est pour les majeurs, pas pour les mineurs (...). »¹³

Et si la conscience politique la plus aiguë consiste à adopter une cause juste qui ne concerne pas d'office le groupe qui l'embrasse, l'action constante de groupes de populations frappés par la dégradation de leur condition de vie, comme celle des militants du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté¹⁴, nous montre que cette conscience n'est pas réservée à telle condition sociale ; au contraire, ceux qui utilisent les théories spontanées de la passivité, de la démission dans l'assistanat, voire du profit honteux ne font qu'appeler à un sens des responsabilités **pour les autres**, sens des responsabilités dont la forme permet en fait le maintien de leurs privilèges.



Pour citer cette analyse

Jean Blairon, « Lutte contre la pauvreté et « théories spontanées » », *Intermag.be*, analyses et études en éducation permanente, RTA asbl, janvier 2018, URL : www.intermag.be/625.

¹³ RTA et RWLP, *Logement et autonomie des jeunes dans le secteur de l'aide à la jeunesse*, novembre 2017.

¹⁴ Ces actions, on le sait, on le voit, ne sont en effet en rien limitées à la situation de ces militants ; elles touchent à la défense générale d'un modèle de société (par exemple lorsqu'elles touchent au droit du travail, à la défense du secret professionnel, etc.).